Carpe Diem !

Répit à domicile

Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie ? Vous êtes épuisés ?

On peut vous proposer un temps de répit au domicile !

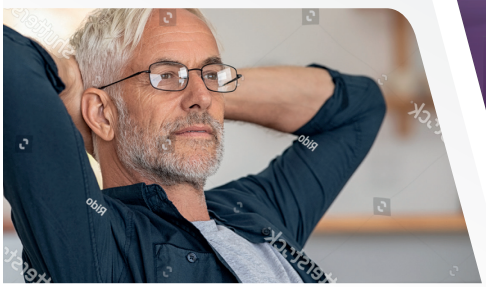

UN SERVICE DE REGAIN COORDINATION

REGAIN coordination

05 53 68 43 13

www.regain-coordination.fr

NOS FINANCEURS :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

Carsat Retraite & Santé au travail Aquitaine

LOGO 3

Le répit à domicile est un service qui propose des interventions à domicile de professionnels formés pour accompagner vos proches, vous permettant ainsi de disposer de temps pour vous.
Cet accompagnement est préparé et suivi avec vous.

A quoi sert le répit à domicile ?

. Prendre du temps pour Vous,
. Prendre soin de votre santé,
. Vous soulager, vous relayer à votre domicile,
. Mieux concilier vos contraintes d'aidant avec votre vie personnelle et professionnelle.

GRATUIT pour tous!

Comment le répit est-il mis en place ?

La mise en place du temps de répit est réalisée avec la collaboration de partenaires locaux (structure d'aide à domicile).

Comment en bénéficier ?

Prendre contact avec la Plateforme de répit **Carpe Diem** aux coordonnées ci-dessous :

05 53 68 43 13

98, av. Robert Schuman - BP 30202 - 47006 AGEN Cedex

plateforme.repit.carpediem@regain-coordination.fr

www.regain-coordination.fr